

## Le préavis de grève des JRI et TVU Pack s'invitent au CE Déclaration liminaire au CE Siège du 22 octobre 2015

Le préavis de grève déposé par l'ensemble des syndicats, dont la CGT, à la demande des JRI de France 2, de même que la pétition des JRI de la rédaction nationale de France 3 nous amènent à interpeller la direction. **Les questions que posent les JRI touchent à la santé des salariés, à l'organisation du travail, à la définition des métiers, à l'éditorial...**

1. A propos des nouveaux moyens de transmission comme TVU Pack ou Aviwest en régions on ne peut pas évacuer le problème en disant, comme ce responsable des ressources humaines du siège, que « *c'est moderne et que BFM l'utilise* ». Se réfugier derrière « *le volontariat* » est également irresponsable. C'est de la protection de la santé des salariés qu'il s'agit. **Il y a 6 cartes 4 G dans un TVU Pack !** Ce n'est pas non plus parce que les conséquences de l'exposition aux ondes sont moins visibles et moins immédiates que celles d'un accident de la route, qu'il faut en faire un argument supplémentaire

N'essayez pas non plus de faire passer les salariés et les syndicats pour des archaïques. **Les nouveaux moyens de transmission 4 G présentent des atouts, mais leur manipulation nécessite d'informer et de former les salariés pour assurer leur protection contre rayonnements électromagnétique.** Une simple démonstration faite par le chef de service est un signe supplémentaire de désinvolture envers les salariés. « *TVU Pack nous a été imposé à marche forcée et sans débat* », voilà ce qu'on peut entendre.

Au nom des JRI, mais aussi de tous les techniciens qui participent aux équipes de reportages, **nous demandons l'arrêt de l'utilisation des TVU Pack** tant que le CHSCT n'aura pas été consulté, notamment sur le mode d'emploi. Le président du CHSCT du siège propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Au CCE d'octobre, la direction a annoncé avoir lancé une étude sur les rayonnements avec le CHSCT d'Amiens. Aujourd'hui donc, les conditions d'utilisation de TVU Pack ne sont pas réunies. Attendons les conclusions de ces expertises.

**Les JRI posent aussi la question de comment on utilise ces matériels : envois de rushes, captation d'événements en direct et en continu, plateaux en direct... Et aussi qui transporte le TVU Pack en plus du pied, de la caméra, des micros, qui est responsable du matériel, qui assure les transmissions.** Sur ce point la définition des métiers et des fonctions nécessite une négociation avec les syndicats et pas des arrangements dans un groupe de travail placé sous le contrôle de la direction.

**Enfin, il faut aussi voir la question plus globalement, quand sur le lieu d'un reportage FTV, TF1, BFM, ITélé et d'autres émettent tous ensemble, multipliant d'autant les expositions aux ondes. France Télévisions ne peut pas fermer les yeux.** Compte tenu de son importance en tant que grande entreprise publique, FTV doit d'entrer en contact avec les autres chaînes pour mettre au point un cadre de travail qui protège la santé leurs salariés.

2. L'autre aspect en matière de santé, soulevé par les JRI de France 2 porte sur les **amplitudes de travail, les temps de repos et l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle** : des journées de travail de 13 heures, des missions sur une journée... Si

l'actualité impose de la souplesse dans l'organisation du travail, le forfait-jours, c'est pas open bar !

Dans l'accord collectif, il est dit clairement que « la durée maximale hebdomadaire de travail ne peut dépasser 48 heures ou 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives », c'est-à-dire moins de 9 heures par jour en moyenne. Il est écrit aussi que « chaque semaine, le journaliste valide un auto-déclaratif ... faisant apparaître l'horaire de début et de fin de journée ».

Or, vous avez cassé le thermomètre en dissuadant les salariés de remplir leurs auto-déclaratif. Et maintenant, vous êtes incapables d'assurer le suivi de leurs charges de travail ce qui a ensuite des répercussions sur les troubles musculo-squelettiques, les incapacités et le handicap. C'est d'ailleurs pour ces raisons que la médecine du travail préconise la semaine de 4 jours, comme c'est le cas à la rédaction nationale de France 3. La CGT vous demande d'assurer un suivi effectif des amplitudes de travail.

### 3. Emploi et charge de travail :

- **La suppression du jour au lendemain des CDD et pigistes a montré de manière criante combien le service JRI était en sous effectif.** La mise au chômage de travailleurs précaires n'est pas une solution. Les rédactions ont des besoins et la décision de transformer les CDD en CDI doit être prise maintenant.
- **Les preneurs de son doivent aussi retrouver toute leur place dans les équipes de reportage** aussi bien pour des impératifs de qualité que pour répartir la charge de travail au sein des équipes.

### 4. Le préavis de grève des JRI pose aussi plusieurs questions de fond sur l'éditorial :

- **Les magazines sont de plus en plus externalisés** et sous-traités par les boîtes de production privées. On incite certains journalistes à démissionner pour revenir «en contrat de grille » parce qu'on refuse de fabriquer les magazines en interne.
- Il y a exigence d'un pacte de priorité pour les magazines d'information. **Ces émissions vitrines de nos rédactions doivent être fabriquées en interne** à France 2 comme à France 3 ou France Ô.
- Cette exigence apparait dans la proposition n°7 du rapport Gattolin-Leleux tout récemment adopté au sénat: "privilégier la réalisation des sujets des magazines d'information de France Télévisions par les journalistes des rédactions et réduire le recours aux agences de production extérieures."
- **La taylorisation des métiers du reportage. De moins en moins de vrais reportages et de plus en plus d'info en kit.** Les moyens de transmission via la 4G sont faits justement pour industrialiser encore plus la fabrication des journaux en envoyant toujours plus « d'éléments » et toujours plus vite.
- **La fusion des rédactions « à marche forcée », jamais remise en cause en dépit des promesses de la nouvelle présidente de construire un projet d'entreprise avec les salariés, est perçue comme une étape supplémentaire vers le cantonnement des équipes de reportages à l'information de flux pour les JT. La CGT renouvelle son exigence d'un moratoire sur Info 2015.**

Paris, le 22 octobre 2015